

Boucles de la Seine, le CESR propose un classement a minima pour protéger qui ? pour protéger quoi ?

En séance plénière, le CESR a débattu lundi dernier de l'opportunité du classement des Boucles de Seine. Dans le rapport du CESR, il est affirmé entre autres que « *le classement risque de geler de façon quasi irréversible tout projet qui pourrait s'avérer indispensable à la vie économique, sociale et environnementale* ». Le projet d'avis conclut aux risques encourus par la région quant à son avenir et appelle le Conseil régional à s'impliquer fortement sur cette problématique, sous-entendu à dire « stop ».

Suite à nos courriers de septembre 2009, le Préfet de Région et le directeur du Grand Port Maritime de Rouen, ont réaffirmé, oralement, à plusieurs reprises, le caractère indissociable des engagements pris sur le triptyque : « *amélioration des accès maritimes du port de Rouen ; restauration des berges de la Seine et de ses annexes hydrauliques ; classement des boucles de la Seine au titre des sites* ».

Il semble que cela ne suffise pas. Les contrevérités proférées à l'envi sur la mise sous cloche qu'entraînerait le classement ne sont plus possibles. Nous, élus régionaux Verts, les avons plusieurs fois dénoncées. Mais une fois de plus, derrière à la violence des attaques et des propos inconsidérés lors de cette séance des opposants au classement (CRCI, FDSEA...), c'est bien une confrontation de visions du développement de notre région qui se joue.

La vision du « développement » que ces acteurs économiques veulent défendre :

- c'est celle qui se traduit par 74 sites classés SEVESO, deux centrales nucléaires, la première production européenne d'agro-carburants, le projet de terminal méthanier...
- c'est celle qui se traduit par un environnement dégradé avec l'estuaire le plus pollué d'Europe, avec une biodiversité sans cesse en recul, avec des ressources en eaux en danger...
- c'est celle qui se traduit par le taux de cancer le plus élevé de notre pays
- c'est enfin celle qui se traduit par des emplois peu qualifiés, précaires, premières variables d'ajustement en temps de crise (devons-nous rappeler que notre région a perdu 25 000 emplois en 1 an, une fois et demi plus que la moyenne nationale !)

Doit-on continuer à engager l'avenir de notre région et celui de nos enfants dans ce modèle économique ? Ne nous y trompons pas, ce qui est irréversible, ce n'est pas ce qui est protégé, sauvegardé mais ce qui est détruit à jamais.

De même que de nos jours, tout le monde s'accorde sur les bénéfices qu'ont apportés la loi Littoral, le classement des Boucles de la Seine ne freinera pas le développement de notre région. Mieux, il nous obligera à mener une vraie réflexion d'aménagement du territoire, à trouver un équilibre entre les activités économiques et la préservation des espaces naturels, à penser le développement régional au regard de ses finalités sociale, sociétale, environnementale et économique. Oui, c'est un vrai défi et nous le relèverons.

Véronique Bérégovoy
Présidente du groupe des élu-e-s Verts au Conseil régional